



# Ré~Avenir

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 18 avril 2024

RÉ AVENIR a tenu, jeudi 18 avril 2024 à 18h30, au Bois Plage, son Assemblée générale.

Sur les 136 adhérents à jour de cotisation, 93 ont répondu présents ou se sont fait représenter.

Le quorum statutaire étant atteint, l'assemblée a pu régulièrement délibérer.

Madame Véronique RICHEZ-LEROUGE, Conseillère Départementale a fait l'honneur de sa présence, ainsi que Mme Sylvie DUBOIS, Directrice du Pôle Environnement et Développement Durable à la Communauté des Communes de l'Île de Ré, accompagnée de Monsieur Jérôme DYVRANDE, Chargé de Mission, et Monsieur Quentin HEJA, Chargé de Mission Développement Durable à la Mairie du Bois Plage, nous ont fait l'honneur de leur présence et de leur participation active aux débats.

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ **Rapport Moral – Rapport d'activités de l'année 2023 ;**
- ✓ **Actions et Projets ;**
- ✓ **Rapport Financier ;**
- ✓ **Renouvellement et désignations membres du Conseil d'Administration.**

Isabelle VETOIS, Présidente, présente et commente le rapport moral et le rapport financier.

## I RAPPORT MORAL :

Isabelle VETOIS rappelle que RÉ AVENIR compte près de 150 adhérents et plus de 650 sympathisants en moyenne qui au cours de l'année manifestent un intérêt pour nos actions.

L'action de RÉ AVENIR s'exerce par les Groupes de Travail constitués sur les thèmes essentiels suivants :

### ✓ **Le bilan d'un exercice riche :**

#### 1/ Énergies Renouvelables :

- Collaboration à la modification simplifiée du PLUI pour l'assouplissement des règles d'installation des panneaux solaires et plus généralement implication dans le déploiement de l'énergie solaire sur l'île.
- Participation active à la consultation publique sur les zones d'accélération des ENR

#### 2/ Mobilités :

- Recommandations d'optimisation de la sécurisation des pistes cyclables et l'extension du réseau dans le cadre du schéma Directeur Cyclable (SDC) ainsi que sur les zones expérimentales.
- Propositions sur le développement de « REZO POUCE » et concernant la tarification du pont.

#### 3/ Événement :

- Organisation le 7 octobre au Bois-Plage d'un **Forum de l'Habitat et de l'Énergie** – 4<sup>ème</sup> édition de l'Événement Annuel Ré-Avenir – Cette manifestation s'articulait autour :
  - de la projection du film « Soleil Vert » le 5/10 à la MALINE ;
  - de la présence d'exposants – entreprises spécialisées - ;
  - de conférences – tables rondes –Un quizz avec remise d'un prix à une de nos adhérentes par la CDC a été organisé (diagnostic énergétique gratuit d'un logement situé sur l'île de Ré)

#### 4/ Autres actions :

- Animation d'un atelier « 2 tonnes » sur le **bilan carbone** ou comment calculer son bilan carbone individuel qui a réuni 16 participants.
- Organisation d'une **conférence interactive** : « **les liaisons dangereuses** » avec le réseau des « Shifters » portant sur le réchauffement climatique suivie par 40 personnes.

- Projection du film « Des Voix dans le Vent » tourné lors des réunions d'information et de discussion organisées par la Commission du Débat Public sur le projet éolien au large d'Oléron – réalisé par un Rochelais –
- Organisation d'**ateliers enfants** sur le réchauffement climatique, le bilan carbone et les gestes écologiques, en collaboration avec les centres de loisirs et les mairies : Les PORTES, La FLOTTE ...

Et l'information régulière des adhérents et sympathisants par nos lettres d'information mensuelles et plusieurs réunions au cours de l'année .

Une activité soutenue par la forte mobilisation des membres investis dans les Groupes de Travail.

✓ **Des actions et projets nombreux en 2024 :**

Bien entendu, Ré Avenir poursuit ses actions avec détermination :

- Lancement d'un nouveau Groupe de travail sur l'Eau : impact du dérèglement climatique, raréfaction, usages, pollutions... avec pour objectifs de contribuer à :
  - Préserver durablement la disponibilité et la qualité de la ressource en eau ;
  - Promouvoir les meilleures pratiques de sobriété, de réduction des pollutions et de préservation du milieu marin littoral ;
  - Sensibiliser et favoriser l'adoption par tous de ces meilleures pratiques.
- La poursuite des travaux et actions des Groupes :
  - Énergies Nouvelles :
    - Participation au débat public sur la planification de l'éolien en mer à horizon 2035 – 2050 (rédaction d'un « cahier d'acteurs ») ;
    - Promotion d'une politique volontariste de développement du solaire sur l'île de Ré ;
  - Écomobilité : La voiture, les transports publics, l'intermodalité, le covoiturage courte distance et le vélo.
    - rencontre avec le département,
    - participation à la Fête de la Mobilité organisée par la Communauté de communes le samedi 25 mai ;
  - Ateliers Enfants : développement des ateliers de sensibilisation des enfants – édition d'un catalogue et rencontre avec les municipalités et avec Ré-Jeunesse ;
  - Commission Consultative citoyenne : à laquelle nous participons activement ;
  - Budget Participatif : Proposition (retenue) de la réalisation d'un cadastre solaire au Bois-Plage.

- L'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition de notre Événement Annuel en octobre sur le thème « *Les bonnes pratiques* ».
  - RIVEDOUX – Salle des Fêtes – Stands / Animations / Expositions
  - Cinéma La Maline : Projection d'un film grand public sur le thème climatique
  - Rallye Itinérant grâce aux mobilités douces : visites de sites emblématiques sur différentes communes de l'île (particuliers – entreprises – institutions).

## II RAPPORT FINANCIER :

La Présidente présente ensuite les comptes de l'exercice qui se soldent par un excédent de **673,94 €**.

Le total des **produits** de l'exercice s'établit à **7 698,85 €** (essentiellement constitués des subventions reçues et des cotisations des adhérents), pour un montant de **dépenses** de **7 024,91 €** liées aux différentes actions menées.

Le bilan et le compte de résultats sont annexés au présent procès-verbal.

<b>Résolution 1 : Adoption Rapport Moral et Rapport Financier / Quitus aux Administrateurs</b>
--

<i>A l'unanimité des membre présents et représentés</i>
---

## III RENOUVELLEMENT MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Selon les dispositions de l'article 10.2 des Statuts : « *Les membres du Conseil d'Administration sont élus, hors les membres de droit, pour trois années dans les conditions fixées par le Règlement Intérieur* ».

Ainsi, les mandats de 3 membres suivants sont à renouveler :

- Philippe CHATIN ;
- Joëlle PELOSSE ;
- Emmanuelle CARPENTIER.

Ces trois membres sont candidats au renouvellement de leurs mandats.

<b>Résolution 2 : Renouvellement membres du Conseil d'Administration dont le mandat est arrivé à expiration :</b>
---

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Philippe CHATIN,</li> <li>- Joëlle PELOSSE,</li> <li>- Emmanuelle CARPENTIER ;</li> </ul> |
|--|

<i>Sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.</i>
---

Il a été décidé de compléter le Conseil d'Administration d'un nouveau membre.

Madame **Catherine CHAIGNE** est candidate. Après présentation, il est procédé au vote :

**Résolution 3 : Élection d'un nouveau membre au Conseil d'Administration**  
***Madame Catherine CHAIGNE est élue à l'unanimité des membres présents et représentés.***

#### **IV DIVERS :**

Mme Sylvie DUBOIS, Directrice du Pôle Environnement et Développement Durable à la Communauté des communes, accompagné de Monsieur Jérôme DYVRANDE, Chargé de Mission ont présenté la méthodologie choisie par la CDC pour définir le potentiel solaire du territoire.

Il s'agit de répondre aux exigences de planification de l'APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables – mise en œuvre de la loi du 10/03/2024 visant à l'accélération du déploiement des énergies renouvelables sur les territoires).

Ainsi, des cartes communales, soit 10 cartes, seront établies selon une méthodologie définie pour garantir une cohérence sur le territoire, soumises à consultation publique, dont la validation finale par le Conseil communautaire est prévue début juillet.

Mme DUBOIS et Mr DYVRANDE ont évoqué les projets de fermes solaires aux « Gâchettes » et aux « Chênes verts » sur la Commune du Bois Plage, lesquels se heurtent aux contraintes posées par la Loi Littorale.

Ont été également évoqués les installations d'ombrières sur les parkings publics et privés, le potentiel solaire des toitures, cette cartographie étant à distinguer des « *cadastres solaires* » comme celui que vient de mettre en place la commune du Bois Plage dans le cadre de son budget participatif.

A cet égard, Monsieur Quentin HEJDA, chargé de mission à la CDC, qui a présenté cet outil de sensibilisation, a nuancé son intérêt et son importance : « *le cadastre solaire, c'est à la mode. C'est bien d'envisager de produire de l'électricité, mais c'est mieux de vérifier d'abord que sa maison est bien isolée* ».

Cette présentation a suscité de nombreuses réactions alimentant un débat nourri entre les membres et les représentants de la CDC.

X X X

L'assemblée a été levée à 20h30. Aucune question ou commentaire n'étant plus soulevé.

Les discussions se sont poursuivies autour d'un « pot » dans une grande convivialité.

**La Présidente**  
*Isabelle VÉTOIS*

**Le Secrétaire,**  
*Jean-Paul RICHON*

-